

VOL. 18, Tome 1 • mi-DÉCEMBRE à mi-FÉVRIER 2025

# L'INDISPENSABLE



Ensemble, au  de la NATURE



SAINT - GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER

**JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE!  
HAPPY HOLIDAYS AND HAPPY NEW YEAR!**



Crédit photo : Allison Kirkwood



VIE MUNICIPALE

P. 2



LOISIRSP. 1

P. 1-19



VIE CITOYENNE

P. 3-8



INFORMATIONS PRATIQUES P. 20



VIE COMMUNAUTAIRE

P. 9, 10

Les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre au 2 Janvier 2025 inclusivement.



## VIE MUNICIPALE

### Mot du maire



« Le nouveau rôle d'évaluation de notre municipalité a été publié à la fin du mois d'octobre. Comme c'est le cas pour toutes les municipalités, nos évaluations ont considérablement augmenté, en moyenne de 22%. »

Au moment d'écrire ce message, l'herbe à l'extérieur est encore verte, mais apparemment elle deviendra blanche bientôt. Du côté positif, la patinoire est ouverte et de nombreux patineurs profitent de l'ouverture précoce et des conditions idéales.

Parmi les événements notables, citons la poursuite de la transformation de notre système d'éclairage en DEL. Le terrain de balle a été achevé et de l'éclairage additionnel a été ajouté pour couvrir le parc de planches à roulettes et le terrain de basket.

La deuxième édition des « Maisons fleuries » a une fois de plus connu un grand succès. Les lauréats sont les suivants : Coup de cœur : 14, chemin Chabot, deuxième place 12, chemin Chabot et 3<sup>e</sup> prix : 12, chemin du Lac. Félicitations à tous les participants !

L'illumination de l'arbre de Noël et les célébrations de Noël en famille auront lieu le 22 décembre de 13h00 à 16h30. Le père Noël sera présent comme d'habitude pour souligner cette journée de festivités pour tous. Ne manquez pas la présentation spéciale! Le sentier pédestre derrière le Centre communautaire sera à nouveau décoré pour le temps des Fêtes. Je suis sûr que tout le monde sera impressionné par les images et les sons. N'hésitez pas à prendre le temps d'aller vous promener dans ce décor de conte de fées.

Le nouveau rôle d'évaluation de notre municipalité a été publié à la fin du mois d'octobre. Comme c'est le cas pour toutes les municipalités, nos évaluations ont considérablement augmenté, en moyenne de 22%. Étant donné que les évaluations municipales sont utilisées pour calculer les taxes municipales, sachez que votre conseil municipal explorera toutes les options possibles pour maintenir les augmentations de taxes à un niveau raisonnable. Nous poursuivrons notre devise qui est de fournir le plus de services possible pour le coût le plus raisonnable.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et soyez prudents.

*Brent Montgomery*

## CHANGEMENT À LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

À la suite de l'adoption du *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* le gouvernement a mandaté Éco-Entreprise Québec pour encadrer la modernisation du système de collecte sélective au Québec. La Municipalité a dû se regrouper avec d'autres municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier afin d'octroyer un contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables.

### Les avantages :

- Il est prévu qu'à compter du 1er janvier 2025, Éco-Entreprise Québec **assumera la totalité des coûts de collecte et de transport** des contenants, emballages et imprimés récupérés par la collecte sélective dans tout le Québec;

Dès l'an prochain, une seule liste de matières recyclables aura cours au Québec, peu importe la région ou la municipalité ;

### Quels sont les changements pour le citoyen?

La collecte des matières recyclables porte-à-porte sera effectuée le lundi aux 2 semaines à compter du 6 janvier 2025 (**exceptionnellement, une collecte supplémentaire aura lieu le 13 janvier**) par la compagnie Villéco (camion bleu). TRÈS IMPORTANT DE SORTIR LES BACS LA VEILLE CAR L'ENTREPRENEUR SERA SUR LE TERRITOIRE DÈS 6H LE MATIN.

La collecte des matières recyclables des conteneurs aura lieu tous les mardis à compter du 7 janvier 2025 par la compagnie Villéco (camion bleu).

### Et pour les ordures ménagères?

Il n'y a pas de changement. La collecte des ordures ménagères porte-à-porte continue tous les vendredis et la collecte des ordures ménagères des conteneurs continue tous les mercredis par la compagnie Matrec (camion vert).

Le calendrier municipal avec les jours de collecte est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Pour en connaître davantage sur Éco-Entreprise Québec, visitez leur site web.



## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027

### Le rôle d'évaluation et l'avis d'évaluation

Tel que l'oblige la *Loi sur la fiscalité municipale*, un nouveau rôle d'évaluation a été confectionné par le Groupe Altus, une firme d'évaluateurs externes, mandaté par la MRC de la Jacques-Cartier pour les travaux en évaluation foncière sur son territoire. Ce nouveau rôle est en vigueur pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027 et à moins de modifications à l'immeuble, ces valeurs sont valides pour la durée du rôle triennal d'évaluation foncière.

Des modifications législatives récentes obligent maintenant qu'une municipalité, à la suite du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière, expédie **un avis d'évaluation** à chaque propriétaire d'immeuble sur son territoire.

L'**avis d'évaluation** vise principalement à :

- ⇒ informer le contribuable des principaux renseignements inscrits sur le rôle d'évaluation relativement à sa propriété;
- ⇒ préciser les modalités pour demander la correction d'une omission ou d'une inexactitude inscrite sur le rôle d'évaluation.

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire de votre municipalité et reflète la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle. La valeur réelle d'un immeuble correspond à sa valeur d'échange, sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable qu'un acheteur accepterait de payer lors d'une vente de gré à gré, si cet immeuble était mis en vente. Elle est établie selon les conditions du marché immobilier au 1er juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle, soit le 1er juillet 2023 pour le rôle déposé le 31 octobre 2024.

### Comment les propriétés sont-elles évaluées?

Afin d'établir la valeur réelle, l'équipe du Groupe Altus a procédé au cours des trois dernières années à l'inspection et l'enquête des transactions enregistrées sur notre territoire. Ces ventes ont par la suite permis à l'évaluateur d'établir des normes de calcul servant à l'établissement de la valeur de tous les immeubles de la municipalité selon les caractéristiques propres à chaque propriété (utilisation, éléments physiques, qualité des composantes, etc.) ainsi qu'à leur localisation dans la municipalité.

Afin de connaître l'état physique des propriétés, la Loi exige à l'évaluateur qu'il s'assure de l'exactitude des données en sa possession au moins une fois tous les neuf ans. Ainsi, dans les trois dernières années, l'équipe du Groupe Altus a

effectué plusieurs visites sur le territoire afin de s'assurer que chaque propriété de la municipalité ait été visitée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Lors de ces visites, des éléments ont été recueillis par les inspecteurs quant à la qualité d'entretien des immeubles et aux travaux effectués sans délivrance d'un permis de rénovation. La mise à jour de ces dossiers a, dans certains cas, mené à l'émission d'un avis de modification du rôle d'évaluation pour réajuster la valeur en cours de rôle et dans d'autres cas, mené aux réajustements de la valeur uniquement au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Conséquemment, cet exercice amène des variations entre les évaluations inscrites au rôle précédent et celles inscrites au nouveau rôle. De plus, il peut également avoir des écarts entre différents secteurs et/ou type d'habitation de votre municipalité le tout dépendant des résultats de l'équilibrage des valeurs aux conditions du marché immobilier à la date de référence.

La valeur des immeubles a été établie à l'aide des transactions immobilières enregistrées dans les 3 dernières années. La pandémie de la Covid-19 a eu un impact important sur le marché immobilier de la MRC de la Jacques-Cartier. L'attrait pour le secteur et les propriétés de grandes surfaces (4 hectares et plus) ont été très convoités par les acheteurs. Une progression des prix de vente a été observée depuis 2020. Ce phénomène s'est poursuivi et l'impact est mesuré dans le rôle 2025-2027.

### Le rôle de l'évaluateur

L'évaluateur n'a aucune implication quant aux budgets ni au mode de taxation. Son rôle se limite strictement à s'assurer que chaque contribuable est évalué de façon équitable. Le rôle d'évaluation est par la suite utilisé par la municipalité et la commission scolaire pour répartir équitablement la charge fiscale correspondant aux services offerts.

### Statistiques du rôle 25-26-27

⇒ La valeur totale des immeubles pour le nouveau rôle 2025-2026-2027, toutes catégories confondues, s'établit à 1 366 609 900 \$, soit une augmentation de 248 816 000 \$ ou 22.3% par rapport au dernier rôle.

⇒ La valeur moyenne des résidences unifamiliales a progressé de 27.5% pour une valeur moyenne de 432 200 \$.

## VIE CITOYENNE



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027-suite



### AVIS PUBLIC

#### RÔLE D'ÉVALUATION – PREMIÈRE ANNÉE

#### Peut-on contester la nouvelle valeur inscrite au rôle d'évaluation?

Oui. Entre la date du dépôt du rôle d'évaluation et **avant le 30 AVRIL 2025**, une demande de révision peut être formulée à l'égard d'un immeuble inscrit à ce rôle.

Cela signifie que le droit à la demande de révision peut s'exercer seulement avant le 30 avril du premier exercice financier d'un rôle. Passé cette date limite, le droit de plainte n'existe plus.

Conformément à l'article 129 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un contribuable qui désire déposer une demande de révision de sa nouvelle évaluation doit en faire la demande en utilisant le formulaire prescrit. Il devra se prononcer sur la valeur et mentionner les motifs expliquant la valeur fournie. Le formulaire est disponible au bureau de la municipalité et sur le site Internet au [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca), sous l'onglet <Rôle d'évaluation>.

Le formulaire dûment complété doit être accompagné de la somme d'argent prescrite et être déposé au bureau de la MRC de la Jacques-Cartier 60, rue St-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P8.

Pour toute question concernant votre nouvelle évaluation municipale, veuillez communiquer avec Monsieur Alexandre Leblond au service d'évaluation du Groupe Altus au **418-628-4602**

EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière à la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation triennal de la municipalité pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé;

QUE les personnes intéressées peuvent consulter celui-ci au bureau municipal, situé au 2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, du lundi au jeudi, entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 et le vendredi entre 8 h à 13 h; ou par Internet sur [www.sigale.ca/main.aspx#](http://www.sigale.ca/main.aspx#)

QUE toute plainte à l'égard d'une inscription au rôle d'évaluation doit être déposée selon la procédure suivante :

1. **Révision administrative :**

Dépôt d'une demande de révision avant le 1<sup>er</sup> mai 2025, au moyen de la formule prescrite sous peine de rejet, auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (M.R.C. de la Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon) accompagnée du paiement des frais applicables. Le formulaire mentionné précédemment est disponible au bureau municipal, ou sur le site internet de la Municipalité au [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca);

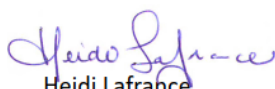
2. **Révision par le Tribunal administratif de Québec :**

Dans le cas où il n'y aurait pas eu d'entente entre l'évaluateur et le plaignant (révision administrative), ce dernier pourra déposer une plainte auprès du Tribunal administratif de Québec (T.A.Q.), dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de trente (30) jours après la date limite fixée par la Loi.

Cette plainte se fait par le dépôt de la formule prescrite au secrétariat du Tribunal administratif du Québec (T.A.Q.) ou dans tout greffe de la Cour du Québec accompagnée du paiement des frais applicables.

Pour toute information supplémentaire, contactez le bureau municipal au 418-844-1218.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER, CE 1<sup>ER</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2024.

  
Heidi LaFrance

Directrice générale / greffière-trésorière

#### STATIONNEMENT D'HIVER

La Municipalité tient à vous rappeler qu'aucun stationnement n'est permis dans les rues pendant la saison hivernale sous peine d'amende.



## VIE CITOYENNE

## SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

La température hivernale étant déjà arrivée, nous devons garder en tête que les appareils de chauffage que nous utilisons comportent certains risques.

Pour le chauffage au bois, il est important de se rappeler de ramoner la cheminée au moins une fois par année, incluant le tuyau de raccordement entre le poêle et la cheminée. C'est souvent dans cette partie de la cheminée que des dépôts de crésote s'y accumulent, causant des feux de cheminée.

Il faut aussi se rappeler que tout appareil de chauffage à combustion, qu'il s'agisse d'un poêle à bois, un foyer au propane ou une fournaise à l'huile, peut produire des émanations de monoxyde de carbone (CO) à l'intérieur des bâtiments. Si vous possédez un appareil de ce type, il est recommandé d'avoir un avertisseur de CO. Il peut être branché et installé dans une prise électrique murale ou bien à batterie, installé au plafond comme un avertisseur de fumée. Il existe des modèles combinés, avertisseur de fumée et monoxyde de carbone, qui est une option très intéressante.

## Utilisation d'une génératrice

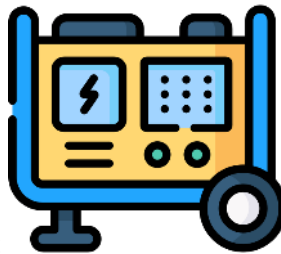
Le mauvais temps nous apporte régulièrement des pannes d'électricité. L'utilisation d'une génératrice est maintenant très répandue, mais qui comportent des risques d'incendie et d'intoxication par ses gaz d'échappement. Voici quelques règles à respecter pour l'utilisation sécuritaire d'une génératrice.

- Lire et respecter les directives du fabricant
- Demandez à un technicien qualifié de brancher votre génératrice au système électrique de votre maison par son panneau et un commutateur de transfert.
- Placez la génératrice à l'extérieur, dans un endroit ventilé et loin des portes et des fenêtres (pas dans un garage). Vous éviterez que les gaz d'échappement ne pénètrent dans votre maison.
- Assurez-vous qu'elle soit fixée fermement au sol.

Apprenez-en plus sur [l'utilisation sécuritaire d'une génératrice](#) en consultant le site Web de la Croix-Rouge.

## Adresse civique visible

Il n'est pas rare que les pompiers et premiers répondants doivent chercher pendant plusieurs minutes l'accès à une résidence. Une adresse civique clairement visible de la rue de jour comme de nuit peut faire gagner beaucoup de temps aux premiers répondants qui tente de vous porter secours ou à un membre de votre famille. Lors d'une urgence, les premières minutes sont précieuses et influencent grandement le résultat final de tous les types d'interventions.



Votre guide de préparation aux urgences

72 HEURES

VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

Connaissiez les risques

Préparez un plan

Ayez une trousse

Canada

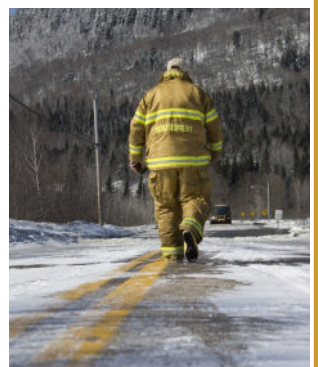
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2012/sp-ps/PS4-26-1-1-2012-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/sp-ps/PS4-26-1-1-2012-fra.pdf)



## POMPIER BÉNÉVOLE

Vous avez toujours rêvé d'exercer le métier de pompier? Vous êtes âgé d'au moins 18 ans. Ceci est votre chance! Nous sommes à la recherche de pompiers bénévoles ici-même dans votre communauté.

On s'occupe de la formation alors remplissez le formulaire en ligne ([www.saint-gabriel-de-valcartier/service-aux-citoyens/securite/incendie/devenir-benevole](http://www.saint-gabriel-de-valcartier/service-aux-citoyens/securite/incendie/devenir-benevole)) ou envoyez votre candidature à: [admin@munsgdv.ca](mailto:admin@munsgdv.ca)



## VIE CITOYENNE



## Prévention des incendies

## LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



## ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



## LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



## BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



## CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



## AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



## APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



## RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



## SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



## CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



## BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)



## VIE CITOYENNE

### URBANISME—ENVIRONNEMENT

#### RECYCLAGE

Bien trier ses matières résiduelles à la maison est un moyen simple pour quiconque souhaite faire sa part pour la protection de l'environnement. C'est d'ailleurs l'étape clé pour un recyclage efficace, puisque cela nous permet de les acheminer aux bons endroits et facilite ainsi le travail des centres de tri et le processus de valorisation.

#### Voici un rappel de ce qui va dans votre bac bleu :

- Le papier et le carton non souillé
- Le plastique
- Les contenants en verre
- Le métal et l'aluminium

### ÉCOCENTRE de Saint-Gabriel-de-Valcartier

L'écocentre situé au 2329, boul. Valcartier est ouvert le samedi de 9h à 12h (midi).

#### Résidus domestiques dangereux RDD (huiles, peintures, piles, ampoules contenant du mercure (hg))

#### Pneus et jantes

**Matériaux secs (bardeaux d'asphalte, bois mixte, gypse mixte, laine minérale et dérivés, plastiques, polystyrène mixte, matériaux de construction)**

#### Branches, déblai, feuilles, béton, souches

**Textiles (divans, matelas, meubles rembourrés ou de patio, tapis, toiles, bâches)**

**Métaux (électroménagers, tôle, tuyaux, etc.)**

#### Appareils électroniques

### Bonnes pratiques à adopter pour votre installation septique

Pour maximiser la durée de vie de votre installation septique et éviter des bris qui peuvent être très coûteux, certains produits ne doivent pas être jetés dans vos toilettes ou vos éviers. Certains d'entre eux peuvent nuire au fonctionnement de votre installation en affectant l'activité bactériologique (flore bactérienne) présente dans la fosse et mener dans un temps relativement court au colmatage du système de traitement. Pour cette raison, il faut absolument mettre en application les recommandations suivantes :

- Nettoyer votre préfiltre au moins une fois par année.
- N'employez pas d'additifs dans votre fosse.
- Utilisez un papier hygiénique de type biodégradable.
- Utilisez un détergent sans phosphates.
- Utilisez le javellisant en quantité raisonnable.
- **Ne jamais jeter dans la toilette ou les lavabos :** papiers,

Saviez-vous qu'aux bureaux de la Municipalité se trouvent des points de chute pour certaines matières qui ne vont pas dans votre bac bleu ?

#### Vous pouvez y laisser :

- Vos piles et vos batteries
- Vos cartouches d'encre
- Vos vieux téléphones cellulaires et leur batterie rechargeable

Vous avez des matières en fin de vie à la maison et vous n'êtes pas certain de comment bien en disposer ? **Téléchargez l'application mobile « ça va où ? » de Recyc-Québec pour bien vous diriger et connaître les points de dépôts.**



mouchoirs (kleenex), papier essuie-tout, cotons tiges (Q-tips), mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, lingettes, couches et condoms.

#### Soyez alerte !

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous avez la responsabilité de vous assurer que celle-ci fonctionne correctement et qu'aucun contaminant n'est rejeté dans l'environnement.

La présence de verdure plus abondante, d'un sol spongieux ou de fuite d'eau au niveau de votre installation septique, de mauvaises odeurs et une lenteur dans l'évacuation des eaux de votre maison peuvent être des signes d'une défectuosité ou d'un bris. À l'occurrence, il est donc important de contacter un professionnel et de prévoir, si nécessaire, les travaux de réparation requis.



## VIE CITOYENNE

### Rappel pour l'entretien de votre installation septique

Faire l'entretien annuel de son installation septique permet d'assurer son bon fonctionnement et de minimiser les risques pour votre santé et pour l'environnement. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire ou utilisateur de veiller à l'entretien du système et de s'assurer que toute pièce dont la durée de vie est atteinte soit remplacée.

Vous êtes propriétaire d'un système de traitement secondaire avancé ou de traitement tertiaire ? Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées vous exige d'être liés en tout temps, par un contrat valide, avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié. Ce contrat permet d'assurer l'entretien annuel du système et ainsi de minimiser les risques associés à une défaillance du système septique. Pensez à renouveler votre contrat d'entretien si ce n'est pas déjà fait !

#### Les puisards : que dit la réglementation ?

Si votre résidence a été construite avant le 12 août 1981, il est possible que vous ayez un puisard. La réglementation provinciale donne une forme de tolérance envers les puisards construits avant cette date, à la condition que ceux-ci ne soient pas une source de nuisances et qu'il ne rejette pas d'eau usée dans l'environnement. Les polluants que contiennent les eaux usées peuvent être une source de contamination des eaux souterraines et des puits et ainsi être un danger pour votre santé et pour celle des autres. Il est donc de la responsabilité de chaque propriétaire de puisard de veiller à ce que celui-ci fonctionne correctement. Il n'y a pas de droit acquis lorsqu'il est question d'insalubrité, de nuisance et de pollution.

## TRAVAUX PUBLICS

### Tempêtes hivernales—ordures et recyclage

Le Service des travaux publics désire attirer votre attention sur une problématique lors des tempêtes hivernales. Plusieurs bacs sont détruits ou brisés à chaque hiver lorsqu'ils sont mal positionnés sur le bord de la rue pendant les tempêtes. Pour remédier à ceci, la solution est assez simple: ne pas mettre vos bacs au bord du chemin si cela n'est pas ABSOLUMENT nécessaire de le faire. Cette simple habitude servirait à réduire les coûts de remplacement ainsi qu'à donner un coup de main aux déneigeurs! Merci pour votre collaboration!



### Collecte spéciale—sapins de Noël

La Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels) les **semaines du 6 et 13 janvier**.

Il n'est pas nécessaire d'appeler, mettez votre sapin au bord de la rue à compter du **5 janvier**.



#### MÉDAILLES POUR CHIENS

LES MÉDAILLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT VALIDES DE JANVIER À DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

PROCEUREZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE À L'HÔTEL DE VILLE DÈS AUJOURD'HUI!

(Voir page 17 pour l'enregistrement par la plateforme Gestipattes)



#### SAVIEZ VOUS QUE...

- ◆ IL EST INTERDIT DE PROJETER DE LA NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE OU LES TERRAINS CONTIGUS, CECI DANS LE BUT DE FACILITER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT.
- ◆ IL EST INTERDIT À TOUTE PERSONNE DE PASSER SUR UN TERRAIN PRIVÉ, SANS L'AUTORISATION EXPRESSE DU PROPRIÉTAIRE, DE SON REPRÉSENTANT OU DE L'OCCUPANT DES LIEUX. CELA INCLUS TOUTS LES VÉHICULES HORS ROUTES.

### Collecte des encombrants (monstres ménagers)

La Municipalité procèdera à une collecte des encombrants une fois par **semaine**. Ce service fonctionne sur appel seulement. **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires**. Vous devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire en ligne sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « Demande en ligne ».

**La collecte est offerte un maximum de quatre fois par année/par résidence.**

Vous pouvez disposer de matériaux de rénovation en vous rendant à l'écocentre (voir P. 6). Vous ne pouvez pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas.





## VIE COMMUNAUTAIRE

### Des GROSSES plumes dans ma cour—Maureen Bédard, conseillère municipale

#### LE DINDON SAUVAGE

Avec la Fête de Noël à nos portes et comme notre endroit est reconnu pour nos éleveurs de bonnes dindes au Québec, j'ai pensé bon vous mettre dans l'esprit des Fêtes en vous faisant une petite parenthèse sur un oiseau que l'on aperçoit de plus en plus souvent dans notre voisinage; le dindon sauvage.

Le dindon sauvage est une espèce indigène de l'Amérique du Nord considérablement abondant avant l'arrivée des premiers colons en Amérique. L'espèce faisait partie intégrante de l'alimentation des peuples autochtones du sud du Québec. Cet oiseau fait partie de la famille des gallinacés comme la gélinotte huppée et a un poids moyen

de 7 à 10 kg chez le mâle et 3 à 6 kg chez la femelle. Le dindon sauvage est un oiseau diurne qui se perche pour passer la nuit dans les arbres à l'abri des prédateurs. Malgré son poids, le dindon sauvage vole rapidement (65km/h), mais sur de courtes distances.

Le dindon sauvage est un animal omnivore et opportuniste qui se nourrit principalement d'insectes, de noix, de plantes et de baies. Ce n'est pas surprenant de le voir attraper les grenouilles et les salamandres. En hiver, le dindon doit faire preuve d'opportunisme pour se nourrir surtout lorsque le sol est couvert de neige épaisse et donc les nombreux déplacements du dindon sont généralement motivés par la recherche de nourriture.

Le dindon sauvage est un animal au comportement grégaire qui se déplace généralement en petits groupes et parfois en groupe de 50 individus, surtout durant l'hiver. Au printemps, les femelles vont généralement s'installer dans les endroits où la végétation est assez dense et pondent directement au sol pour ensuite recouvrir leurs œufs de feuilles lorsqu'elles quittent le nid laissant les œufs vulnérables aux prédateurs tels que le coyote, le renard, le corbeau et le raton laveur.

Depuis quelques années, nous observons de nombreux dindons sauvages sur notre territoire et bien que cet oiseau puisse faire des ravages dans les cultures de soya ou de maïs, il demeure un animal important dans l'écosystème de la nature.

Si vous avez des mangeoires d'oiseaux sur votre terrain, il est très possible que vous puissiez en apercevoir près de celles-ci cet hiver...Gardez l'œil ouvert et faites de belles observations tout en dégustant votre bonne dinde de Noël. JOYEUSES FÊTES!



Surveillez nos publication sur la page Facebook (Loisirs et vie communautaire SGDV) pour toutes les activités qui sont prévues en janvier et février dans le cadre des Plaisirs d'hiver!

### PANIER DE NOËL - Fondation Roger Lamont

Cette fondation a pour objectif de soutenir toutes les personnes démunies socialement et économiquement dans notre Municipalité. Même si nous sommes un milieu privilégié, tous ne peuvent pas prétendre aux mêmes conditions d'existence et c'est dans le but de développer une communauté encore plus solidaire que la Fondation Roger Lamont a été mise sur pied. En ce temps de l'année, l'activité principale est la préparation de paniers de Noël pour les familles dans le besoin. Si vous pensez que vous pouvez contribuer d'une quelconque manière (en argent, en service, en matériel, en temps), nous vous invitons à communiquer avec Pamala Hogan Laberge 418 844-1218.

À noter que vos dons peuvent se transmettre par chèque au nom de : Fondation Roger Lamont avant le 17 décembre pour les paniers de Noël. Un reçu sera émis pour les dons de plus de 20.00 \$.



## VIE COMMUNAUTAIRE

### UNE PAGE D'HISTOIRE

#### Souvenirs de la musique dans la vallée

Écrit par Debbie Chakour, d'après des récits du livre "Back in the Day".

La musique a toujours fait partie des festivités de Noël, mais par ici, les gens n'avaient jamais besoin d'excuse pour faire la fête avec de la bonne musique.

Même si la vie à la ferme était bien remplie, Pat Corrigan trouvait toujours le temps de sortir son violon et de jouer. Par beau temps, Pat s'asseyait dehors sur sa souche préférée, à la ferme, juste en haut de la colline du pont couvert, et laissait ses mélodies imprégner l'air du soir. Lorsque d'autres musiciens se présentaient, c'était la fête !

La maison de la famille Smith,



surnommée plus tard « Caesar's Palace » (en raison de son manque notoire de commodités luxueuses), était connue comme la maison où faire la fête dès les premiers jours... musique, danse et jeux de cartes. Un goûter était servi vers minuit et les festivités se poursuivaient toute la nuit - la plupart rentraient chez eux au petit jour, à temps pour les corvées du matin.

Chez Roger Lamont, le chant a toujours été une source de réjouissances. Qu'il s'agisse de rassemblements impromptus, de dimanches à l'église ou du spectacle annuel de Country, sa musique a toujours rassemblé les gens pour célébrer la communauté.

Alors, ajoutez un peu de musique à vos festivités cet hiver ! Pour écouter de la musique de notre région, regardez le documentaire vidéo d'Allison Kirkwood, « Echoes of a Fine-Tuned Valley ». (audio en Anglais avec sous-titres en français).

Balayer le code QR pour visionner la vidéo



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Horaire de décembre :

mardi 14 h30 à 20 h30—mercredi 18 h30 à 20 h30 samedi 13 h à 16 h

**Fermée du 21 décembre au 6 janvier inclusivement**

Avez-vous vu les vidéos Vox Pop sur les bibliothèques de la MRC ? Merci à nos bénévoles et à nos membres qui sont maintenant des vedettes de YouTube ! Les quatre vidéos sont épinglées sur notre page FB.



**JOYEUSES FÊTES!**



Groupe d'âge : 14 ans +

### HORAIRE :

Lundi au jeudi 5 h30 à 21 h

Vendredi 5 h30 à 19 h

Samedi 8 h à 16 h

### LISTE DE PRIX

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille\*

3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille\*

6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille\*

1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille\*

\*Famille: 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

**Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :**

→ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus

COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER

Tél. : 418-476-1053

LOISIRS

# FÊTE FAMILIALE EXTÉRIEURE

SPECTACLE INTÉRIEUR

Dimanche 22 Décembre  
13h à 16h30

ILLUMINATION  
DE L'ARBRE

PATINAGE LIBRE

SOUPE CHAUDE

VISITE DU  
GRINCH DE NOËL

SPECTACLE :  
LE CHIEN-SHOW DE NOËL  
(MAGIE & CHIEN)

MAQUILLAGE

BAR À  
CHOCOLAT  
CHAUD

RENCONTRE AVEC  
LE PÈRE NOËL

CHORALE DE NOËL

LA ROULOTTE DES  
LOISIRS



## LOISIRS



Voice of English-speaking Québec

Voice of English-speaking Québec (VEQ) est un organisme à but non lucratif qui favorise le développement

communautaire au sein la communauté d'expression anglaise à Québec comme dans la couronne nord de Québec, et notamment à Saint-Gabriel-de-Valcartier. VEQ organise des initiatives et des activités pour les jeunes, les familles et les aîné(e)s. Nous agissons comme centre d'information pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que les membres de la communauté, tout en collaborant avec les parties prenantes, les municipalités, la MRC, les organismes communautaires et les écoles.

Visitez notre page Facebook ou notre site web pour rester à l'affût de nos activités qui incluent nos ateliers d'art et de bricolage ainsi que les ateliers de tricot (lundi), Yoga sur chaise (jeudi à SGDV), « Brain-Power »/jeux de société

(mercredi), cuisines collectives (vendredi à SGDV) et nos sorties « Out & About » pour les 50+.

VEQ vous souhaite une joyeuse période des Fêtes et une bonne nouvelle année!

**Pour plus d'information ou prendre rendez-vous, contactez :**

Dominique Paddack - (418) 683-2366, poste 227

[dominique.paddack@veq.ca](mailto:dominique.paddack@veq.ca)

David Zhu (pour les activités 50+) - (418) 683-2366, poste 228 – [david.zhu@veq.ca](mailto:david.zhu@veq.ca)

**(ENGLISH/Anglais information :**

<https://veq.ca/about-us/who-we-are/>

**Bureau de VEQ (Shannon):**

438, boulevard Jacques-Cartier, #206 Shannon (QC) G3S 1N5

<http://veq.ca/>

**Suivez-nous sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/>

Secrétariat aux relations  
avec les Québécois  
d'expression anglaise

Québec 

## POPOTE ET MULTI-SERVICES

Popote et Multi-Services est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider à maintenir les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie et les personnes en convalescence dans leur milieu de vie.

Nous offrons le service de **livraison de repas chauds** à domicile le midi, que vous en ayez besoin à court ou à long terme, ce service peut vous aider et alléger votre quotidien :

- Pour seulement 7 \$ par repas, incluant soupe, repas et dessert, vous n'avez pas le souci de faire la vaisselle. Vous pourriez être admissible (70 ans et plus) au crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés de Revenu Québec.

Nous offrons également les services **d'accompagnement-transport** pour des raisons médicales, ce service n'étant pas un service de taxi, les accompagnements-transports sont effectués par des bénévoles. Vous n'avez qu'une compensation à payer au bénévole pour rembourser ses frais d'essence. La compensation va en totalité au bénévole.

- Les frais varient d'une région à l'autre. Par exemple pour les hôpitaux de Québec le coût est de 30 \$. Ce tarif inclut l'aller-retour et, dans la plupart des cas, le stationnement.

Évitez-vous la préoccupation de devoir conduire ou d'assumer les frais de stationnement.

Si vous désirez utiliser nos services, vous pouvez communiquer avec nous au **418-845-3081** ou avec le Service des loisirs de la Municipalité au **418-844-1218**.

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole que cela soit pour la livraison des repas ou l'accompagnement-transport, vous êtes les bienvenus. Sachez que le fait d'être bénévole pour la Popote et Multi-Services ne vous occasionnera aucuns frais puisque nous remboursons les frais de kilométrage lors de la livraison de repas et que, pour les accompagnements-transports, la compensation vous revient à 100 %.



30\$ / année  
pour une foule d'activités!



**Programme pour les résidents de  
Saint-Gabriel-de-Valcartier**

**Âgés de 55 ans et +**

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

**Pour plus d'informations,  
contactez le Service des loisirs au 418-844-1218**

## LOISIRS

**CRÉE TON EMPLOI**

Ouvre ton service de garde éducatif en milieu familial !

Accompagnement gratuit

3 500\$ aide au démarrage

Revenu intéressant

Le bureau coordonnateur (BC) du CPE Joli-Cœur est à la recherche des personnes intéressées à faire l'ouverture d'un service de garde éducatif en milieu familial. Actuellement, la demande est grande, les parents sont activement à la recherche de milieu de garde éducatif pour leurs tout-petits. Ça t'intéresse ? C'est simple, communique avec le BC pour obtenir toute l'information et l'accompagnement nécessaire pour réaliser ce projet.



**CPE Joli-Cœur**  
Collaborer • Apprendre • Grandir

**cpejolicoeur.ca** 418 875-0275 poste 1



## Activité hivernale



## parents—enfants à Valcartier

Au Grand Air offre des activités d'éducation par la nature afin de contribuer au développement de la curiosité, de la créativité et de la bienveillance chez les enfants

Pour qui? Les enfants de 4-7 ans et leurs parents

Quand? 16 février de 13h-15h

Combien? 21\$/enfant et 7,50\$/parent

Où? Au centre municipal multifonctions de Saint-Gabriel-de-Valcartier



## LOISIRS

### SENTIER DE NOËL ILLUMINÉ

C'est rendu une activité chouchou de nos résidents, le sentier illuminé tout le mois de décembre! Vous aurez la chance de vous promener dans une ambiance féérique dans notre sentier pédestre, spécialement

illuminé pour l'occasion, au grand plaisir de tous! Venez découvrir les nouveautés!

*Cet hiver, on profite du sentier illuminé tout le mois de décembre et ce, jusqu'au 5 janvier 2025!*



### BAL DES TUQUES ET PROMENADE AUX FLAMBEAUX

Décorez votre casque protecteur ou portez une tuque loufoque pour cette activité familiale qui aura lieu le mercredi 13 février 2025 à la patinoire municipale. Une soirée de folies et de surprises est au menu!



Suivez la page Facebook des loisirs en 2025 pour tous les détails.

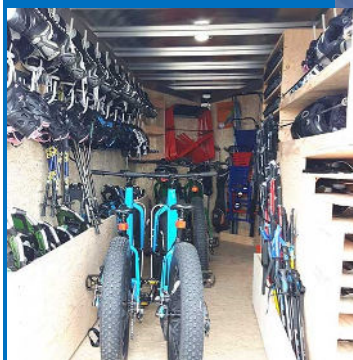
LA CLASSIQUE  
HIVERNALE,  
ÉVÈNEMENT  
INCONTOURNABLE  
CHAQUE ANNÉE, AURA  
LIEU LE 8 FÉVRIER 2025!  
VENEZ ENCOURAGEZ  
NOS JEUNES JOUEURS CHEVALIERS TOUTE LA  
JOURNÉE! ACTIVITÉ GRATUITE!



### ROULOTTE DES LOISIRS

EN COLLABORATION AVEC L'URLS DE LA CAPITALE NATIONALE ET ACCÈS LOISIRS, UNE ROULOTTE DE MATÉRIEL DE LOISIRS SERA SUR NOTRE TERRITOIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2024. VOUS Y RETROUVEREZ DU MATÉRIEL À EMPRUNTER ET À ESSAYER TELS QUE : DES VÉLOS À ROUES SURDIMENSIONNÉS, DES TROTTINETTES DES NEIGES, DES SKIS DE FOND, DES RAQUETTES, OU ENCORE DES PATINS. CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK DES LOISIRS POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE D'ACCESSIBILITÉ DU MATÉRIEL!

BONNES DÉCOUVERTES!



### IDÉES À NOUS PROPOSER?

*N'hésitez-pas à nous contacter pour nous donner vos idées d'activités ou de loisirs! Nous sommes toujours à la recherche de professeurs pour des cours d'éveil musical aux 0-3 ans. Faites-nous signe si vous connaissez quelqu'un!*

*418-844-1218 ou  
coordoloisirs@munsgdv.ca*



## LOISIRS

11 ans  
à 17 ans  
Milieu inclusif  
et animé

# CLUB ADOS

Sous-sol de la salle  
communautaire.

Porte arrière près du  
terrain de baseball.

## NOTRE MISSION

Le Club Ados est un milieu inclusif, respectueux, diversifié et sécuritaire pour tous. Les buts d'offrir ce service aux adolescents de notre municipalité est de les responsabiliser, d'acquérir un esprit critique et de développer des compétences pour devenir de bons citoyens.

## NOTRE ÉQUIPE



On est là,  
pour toi!

## NOS ACTIVITÉS & FINANCEMENTS

Les jeunes de la municipalité ont la priorité aux activités et ils auront un rabais sur les activités en devenant membre gratuitement.

Les jeunes qui s'impliquent aux moyens de financement du Club Ados ont accès à des privilèges et des avantages, comme le compte-jeune.

## AIDE AUX DEVOIRS

Le Club Ados de Saint-Gabriel-de-Valcartier offre le service d'aide aux devoirs pour ses jeunes citoyens. Nous ouvrons nos locaux pour les jeunes de 10 ans (exceptionnellement) à 17 ans, les mercredis, de 15h30 à 18h30.

Des intervenants sont sur place pour aider vos jeunes et assurer la sécurité des lieux.

L'équipe du Club Ados offre gratuitement un repas à tous les jeunes qui font des devoirs.

On se voit mercredi prochain!

## NOS HEURES D'OUVERTURE

**Mercredi:** 15h30 à 18h30 (aide aux devoirs)  
18h00 à 21h (11 à 17 ans)

**Jeudi:** 18h00 à 21h (11 à 17 ans)

**Vendredi:** 18h00 à 22h (11 à 17 ans)

## NOS RÉSEAUX- SOCIAUX

Facebook : Club Ados SGDV  
TikTok : Muni.sgdv  
coordojeunesse@munsgdv.ca





# PATINOIRE

(sans sentier de patinage)

## Heures d'ouverture (patinoire)

Lun.-Mar.-Merc.-Vend.-Sam. : midi - 21h30

Jeudi : midi - 18h30

Dimanche : midi - 17h30

## Patinoire - Horaire régulier



11h - 12h | Hockey 50 ans + (sur semaine)



12h - 13h30 | Patinage libre (aucun bâton)



13h30 - 14h30 | Hockey libre avancé



14h30 - 16h | Hockey libre débutant +  
Patinage libre



16h - 16h30 | Surfaceuse



16h30 - 17h30 | Patinage libre (aucun bâton)



17h30 - 19h | Hockey libre débutant  
& Patinage libre



19h-19h30 | Surfaceuse



19h30 - 20h30 | Hockey intermédiaire  
12 à 15 ans



20h30 - 21h30 | Hockey libre avancé

\*Horaire sujet aux changements sans préavis.

**\*MAXIMUM 25 PERSONNES POUR LE HOCKEY LIBRE**



## LOISIRS


 SAINT-GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER

# PROGRAMMATION LOISIRS

## HIVER 2025

INSCRIPTIONS 20 DÉCEMBRE AU 8 JANVIER

### MISE EN FORME

HATHA YOGA	POUND
PICKLEBALL	POUND UNPLUGGED
YOGA VINYASA	CARDIO DANSE
BALADI (ATELIER D'ESSAI)	DANSE COUNTRY



### MISE EN FORME DE JOUR

EXERCICES EXTÉRIEURS 50+  
VINI YOGA (SUR CHAISE OU MATELAS)  
PÉTANQUE (INTÉRIEUR)  
PROGRAMME PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique)



### ACTIVITÉS JEUNESSE

TAEKWONDO	ATELIER AU GRAND AIR
KATAG	INITIATION AU HOCKEY (4-8 ANS)
MATINS MINIS ET JASETTE	INITIATION PATINAGE
SOIRÉES CRAZY	HIP-HOP - STUDIO L4
ÉVEIL À LA LITTÉRATURE POUR POUPONS	ATELIER CUISINE
	LASER TAG



### ACTIVITÉS CULTURELLES ET ATELIERS

CRÉER POUR LE PLAISIR  
PM ET SOIRÉES PEINTURE  
PEINTURE SUR ROCHES


**Inscriptions sur Voilà!**

 Tous les détails au : [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)

Onglet Loisirs / Programmation



# LOISIRS

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	COÛT	DATE & HEURE
<b>COURS JEUNESSE</b>			
Matins minis et jasette	Venez placoter avec d'autres parents pendant que vos minis s'amuse librement!	Gratuit	Mercredi 9h30 à 11h30
Initiation au hockey (4 à 8 ans)	Besoin de casque, gants de hockey, protège-cou et patins.	40 \$	Dimanche 4 à 6 ans 10 h 7 & 8 ans 18 h
Initiation au patinage (4 à 10 ans)	2 niveaux d'apprentissage pour apprendre à patiner ou perfectionner leur technique (4 à 6 ans avec parent ou accompagnateur / 6 à 10 ans).	40 \$	Samedi 4 à 6 ans 9h30 6 à 10 ans 10h30
Hip-hop—Studio L4 (3 à 17 ans)	Cours de Hip-hop loisirs pour tous les âges, dès 3 ans	Tarifs sur leur site internet	Dimanche 9 h à 12 h Mardi 18 h à 21 h
TaekwonDo 7 ans +	Le Taekwon-do est un art martial qui vise le développement global de la personne autant sur le plan physique, cognitif, social que moral.	110 \$ / 12 semaines	Mardi et Jeudi 18 h15 à 19 h30 19 h 45 à 21 h
<b>ATELIERS JEUNESSE</b>			
Éveil à la littérature poupons	Ateliers de 45 minutes avec thématique et chanson offert par Immuart.	50\$ / 5 ateliers ou 10\$ à la fois	Dates à venir
Katag	Grand jeu de «TAG», inventé et développé au Québec, où deux équipes s'affrontent à l'aide d'épées en mousse.	18 \$	Samedi 1 février 11 h à 12 h
Soirées Crazy avec Nick	Thématiques à venir, activité surprise!	Gratuit	Mardi 21 jan. & 18 mars
Laser tag	Jeu de « TAG » avec fusils laser	20 \$	Samedi 29 mars 11 h à 12 h
Au grand air	Atelier d'éducation par la nature parent-enfant.	21 \$ / enfant 7,50 \$ / parent	Dimanche 16 février 13 h à 15 h
Cuisine	Atelier de cuisine avec Cré-a-Chef. Nous ferons 2 recettes, 1 sucrée et 1 salée.	25 \$	Samedi 8 février 10 h à 12 h
<b>COURS ET ACTIVITÉS ADULTES</b>			
Hatha Yoga & relaxation 16 ans+	Yoga pour tous. Étirements, flexibilité, respiration et détente. Durée des cours : 1h30.	150 \$ / 10 cours	Mardi 19h Mercredi 13h Jeudi 9h
Yoga Vinyasa (rythme rapide) 16 ans +	Un cours dynamique sollicitant le cardio, tout en travaillant souplesse, endurance et force, amenant à la fois une détente au corps et à l'esprit.	150 \$ / 10 cours	Mercredi 19 h à 20 h
Danse Country (tous âges)	Apprenez les pas de base ou poussez davantage les apprentissages, selon votre niveau.	5 \$ / pratique 10 \$ / cours	Mercredi 18 h45 à 19 h45 20 h à 21 h15
Pound 16 ans +	À l'aide de baguettes et musique rock, ce cours propose des chorégraphies alternant des exercices à moyenne et à haute intensité, visant à améliorer le tonus musculaire et l'endurance.	50 \$ / 10 cours	Lundi 19 h à 20 h
Pound unplugged 16 ans +	Un cours qui équilibre des exercices ciblés de haute intensité avec des mouvements réparateurs, des techniques de respiration rythmées à une magnifique méditation pour compléter la séance.	50 \$ / 10 cours	Jeudi 19 h à 20 h
Pickleball intérieur 18 ans +	Le pickleball est un sport de raquette dans lequel deux joueurs ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse perforée.	Gratuit	Lundi & Mercredi 18 h30 à 20 h
Cardio Danse-Studio L4 16 ans +	Un cours dynamique où les mouvements sont simples à suivre et conviennent à tous, débutants comme intermédiaires.	Tarifs sur leur site internet	Mardi 19 h à 19 h55
Ligue de hockey 17 ans +	Inscription obligatoire par courriel en mentionnant la position que vous jouez au : coordloisirs@munsgdv.ca <b>Équipement complet obligatoire (masque et casque CSA).</b>	Gratuit	Jeudi et Dimanche 19 h30 à 21 h30
TaekwonDo 7 ans +	Le Taekwon-do est un art martial qui vise le développement global de la personne autant sur le plan physique, cognitif, social que moral.	110 \$ / 12 semaines	Mardi et Jeudi 18 h15 à 19 h30 19 h 45 à 21 h



## LOISIRS

### COURS ET ACTIVITÉS 50+

Mise en forme 50+	Conditionnement physique à l'extérieur qui vous donne des outils pour demeurer ou vous remettre en bonne forme physique.	60 \$ / 12 sem. Gratuit PALA	Lundi 13 h30 à 15 h
Vini Yoga (sur chaise)	Sur chaise ou sur matelas. <b>Une pratique personnalisée et adaptée à chaque individu.</b>	65 \$ / 13 cours	Lundi 14 h à 15 h30
Pétanque intérieur	Apportez votre équipement.	Gratuit	Lundi 13 h à 16 h
Programme PIED (Programme intégré d'équilibre dynamique)	Programme de prévention des chutes gratuit. Animé par une kinésiologue, ces rencontres vous permettront d'améliorer votre équilibre, la force de vos jambes et reconnaître les situations à risques de tomber.	Gratuit / 12 semaines	Mardi 9 h30 à 11 h Jeudi 13 h30 à 14 h30

### ATELIERS ADULTES

Baladi (atelier d'essai)	Cet atelier te permettra d'en apprendre d'avantage sur les mouvements de base et les rythmes.	20 \$	Mercredi 26 février 19 h à 20 h
PM et soirée peinture	Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et des breuvages vous seront servis (vin servi en soirée).	20\$ (pm) 25\$ (soir)	27 jan/24 fév/24 mar 13h-15h30 (pm) 18h30-21h (soir)
Peinture sur roches	Venez peindre sur des roches de rivières et laisser aller votre créativité. Activité libre. Matériel et collations fournis.	20 \$ inclu 3 roches	Jeudi 19 h à 21 h
Créer pour le plaisir	Doués ou non, débutants ou avancés, en peinture, en dessin, en tricot ou avec un autre médium, tout est intéressant à essayer et à partager! <i>Apportez votre matériel. Possibilité d'essayer du matériel sur place aussi.</i>	Gratuit	Mercredi 13 h à 16 h



## STUDIO DE DANSE L4

VAL-BÉLAIR  
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



Viens danser avec nous cet hiver!

**DANSE URBAINE (HIP-HOP)**  
Loisir & pré-compétitif  
Pour tous les âges!

Libérez votre passion pour la danse!

La danse urbaine regroupe un ensemble de styles tels que le hip-hop, le waacking, le locking, le house, etc. Ce cours favorise la technique, l'apprentissage et la créativité. Les danseurs apprendront une chorégraphie leur permettant de s'exprimer et de s'amuser. Ils auront également la chance de présenter cette chorégraphie lors d'un spectacle de fin de session.

**CARDIO DANSE**  
Adulte & parent-ado

Venez booster votre énergie en dansant!

Ce cours dynamique consiste à suivre les mouvements de la coach en reproduisant les mêmes chorégraphies de semaine en semaine. Parfait pour se défouler, se dépenser et surtout s'amuser! Inspirés principalement par la danse hip-hop, les mouvements sont simples à suivre et conviennent à tous, débutants comme intermédiaires.

**INSCRIS-TOI  
DÈS MAINTENANT!**

[www.studiol4.ca](http://www.studiol4.ca)



Pour toute question, écris-nous à [info@studiol4.ca](mailto:info@studiol4.ca) ou appelle-nous au 581 305-4511.

# INFORMATIONS PRATIQUES



**SERVICE ŒCUMÉNIQUE DE NOËL ORGANISÉ PAR L' ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE ST-ANDREW'S**

AURA LIEU CETTE ANNÉE À L'ÉGLISE UNIE ST- ANDREW'S (**2235, boul. Valcartier**) le 24 décembre à 15h. Tous sont bienvenues.

**SERVICE DE NOËL À LA CHANDELLE**

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE ST-ANDREW'S (2275, boul. Valcartier) :  
15 décembre à 19h.



## DATES À RETENIR

### DÉCEMBRE

- Tout le mois :  
Sentier de Noël illuminé et programmation extérieure Noël
- Jusqu'au 17 déc. :  
Collecte de denrées et dons pour paniers de Noël
- 1 Date limite pour chausser vos pneus d'hiver
- 3, 10, 17, 24 Collecte des monstres ménagers
- 6 Début de la collecte des matières recyclables le lundi
- 13 Collecte des matières recyclables
- 20 au 8 jan. Période d'inscriptions sports et loisirs sur la plateforme Voilà!
- 21 au 6 jan. Fermeture de la Bibliothèque
- 22 Fête familiale extérieure, spectacle intérieur et

illumination du sapin de Noël  
24 - 2 jan. Fermeture des bureaux municipaux

### JANVIER

- (Mois de renouvellement de licences pour chiens)
- 6 au 17 : Collecte de sapins de Noël
- 20 au 8 jan. Période d'inscriptions sports et loisirs sur la plateforme Voilà!
- 7, 14, 17, 21, 28 Collecte des monstres ménagers

### FÉVRIER

- 4, 11, 18, 25 Collecte des monstres ménagers
- 8 Classique hivernale de hockey
- 13 Bal des tuques familial
- 28 Envoi des factures de taxes municipales

Mi-février

**PROCHAIN INDISPENSABLE**

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

2215, boul. Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier  
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218  
Télécopieur : 418 844-3030  
Courriel : admin@munsgdv.ca

**SITE INTERNET**  
**www.saint-gabriel-**  
**de-valcartier.ca**